

Arrêté 2023-11-02

COMMUNE DE TROISVILLES

**Arrêté d'interdiction temporaire de circulation et de stationnement  
RUE JEAN STABLINSKI**

Le maire de la commune de TROISVILLES,

Vu le Code de la route,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et ses articles L 2213-1 à L 2213-6,

Vu l'arrêté du 24 novembre 1967 sur la signalisation routière modifié par des arrêtés subséquents,

Vu la demande en date du 23 Novembre 2023 par laquelle *Monsieur Sébastien BEAUD'HUIN de la Société DESCAMPS TP, 8 ZI Rue de Wedel – 59540 CAUDRY*, fait connaître qu'il est indispensable d'interdire la circulation des véhicules **Rue Jean Stablinski** pour le motif suivant : **Travaux de terrassement et d'aménagement au 1 Rue Jean Stablinski à Inchy.**

Considérant qu'il convient de prendre des mesures pour faciliter l'exécution des travaux et prévenir tout risque d'accident,

**ARRETE**

**Article 1<sup>er</sup>:** La circulation et le stationnement des véhicules seront interdits sur la voie suivante : **Rue Jean Stablinski à Troisvilles, à compter du jeudi 23 novembre 2023 jusqu'à la fin des travaux** pour le motif susmentionné. L'accès des services de secours devra être possible pendant toute la durée du chantier.

**Article 2 :** Pendant cette même période, aucun stationnement ne sera autorisé sur l'emprise de la zone de travaux et de part et d'autre, excepté pour les véhicules affectés au chantier.

**Article 3 :** La signalisation sera mise en place par les services concernés (la Société DESCAMPS TP) et sous leur responsabilité. En cas de manquement, le chantier sera immédiatement arrêté.

**Article 4 :** Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Le Cateau-Cambrésis sera chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et affiché dans la commune.

**Article 5 :** Le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Lille, 143 Rue Jacquemars Gielée 59800 LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa publication, de son affichage ou de sa notification.

Fait à Troisvilles, le 23 novembre 2023.

Le Maire,  
Jérémy RICHARD

